

Interpellations nationale et locales des président(e)s d'université pour une vraie revalorisation des primes des PRAG et des PRCE

Contrairement à la CDEFI (1) France universités n'a jusqu'ici toujours pas appelé le gouvernement à intégrer les PRAG et les PRCE parmi les bénéficiaires de la revalorisation RIPEC, ni réclamé pour eux une revalorisation équivalente.

En conséquence, le SAGES, seul syndicat à avoir agi en justice au plan national (2) et au plan international (3) (affaire en cours) pour l'intégration des PRAG et des PRCE parmi les bénéficiaires du RIPEC :

- ➔ a interpellé France université au plan national (4)
- ➔ invite chaque PRAG et chaque PRCE à interpeller sa présidente ou son président d'université à rejoindre la CDEFI par une lettre type à compléter (5) pour conduire enfin France universités à rejoindre la CDEFI et l'ADIUT dans la reconnaissance effective du travail des PRAG et des PRCE.

(1) <http://www.cdefi.fr/fr/actualites/enseignants-du-secondaire-dans-lenseignement-superieur-mieux-reconnaitre-leurs-contributions-essentielles>

(2) https://le-sages.org/documents/Analyse_CE_RIPEC_PRAG_PRCE.pdf

(3) https://le-sages.org/documents2/Annonce_action_CESC_fin_juin25.pdf

(4) https://le-sages.org/documents2/apostrophe_France_Universites_financement_revalorisation_PRAG_PRCE.pdf

(5) https://le-sages.org/documents2/Lettre_PRAG_PRCE_a_president_Universite.pdf



<https://le-sages.org>

